juillet 2018

FFQ

Valérie Lachenal, nouvelle Présidente de la FFQ

Le 2 juillet dernier, le nouveau Conseil d'administration de la Fédération Française de la Quincaillerie a désigné son bureau et s'est choisi à l'unanimité une Présidente pour représenter la profession durant les trois prochaines années. Valérie Lachenal succède ainsi à Jean-François Dubost au terme de ses deux mandats successifs à la présidence de la FFQ.

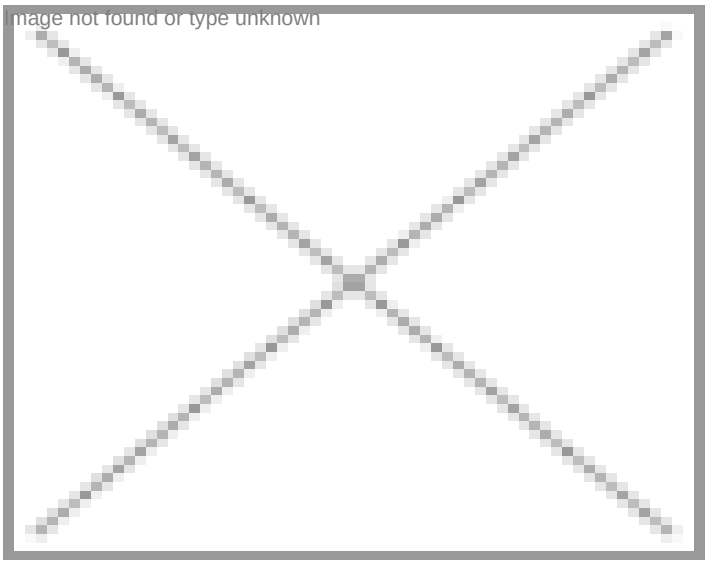

Diplômée de l'IAE de Lyon (Master en gestion et administration des entreprises), membre actif du Syndicat professionnel de la quincaillerie depuis une vingtaine d'années au sein duquel elle a occupé différentes fonctions (Présidente du syndicat des pays de Savoie ; Secrétaire, Trésorière, membre de la commission sociale paritaire...), la nouvelle Présidente de la FFQ dirige à 48 ans une entreprise familiale qui commercialise des produits de quincaillerie et de fournitures industrielles sur les deux Savoie.

BBI : Mme Lachenal que représente à vos yeux votre élection à la présidence de la FFQ ?

Valérie Lachenal : Avant tout chose, je tiens à dire que je suis très honorée de recevoir ce témoignage de confiance de la part de mes pairs, avec lesquels je travaille depuis plus de vingt ans dans les instances de la Fédération. Je suis également très fière d'être la première femme à occuper cette fonction et envoyer ainsi un message fort sur la réalité de la féminisation de la profession, en particulier dans les fonctions commerciales. Enfin, cette désignation traduit également ma reconnaissance comme cheffe d'entreprise, poursuite d'un engagement commencé il y a 38 années par mon père qui adhéra en 1980 à l'Union des syndicats Rhône Alpins et présida en son temps le syndicat Savoyard.

Au-delà, cette élection traduit mon engagement et ma volonté de pérenniser notre Organisation en la modernisant et de renforcer les liens qui unissent toutes nos entreprises sous la bannière FFQ. En effet, sous quel autre étendard peut-on voir se côtoyer le « poids lourd » de la profession, un quincaillier d'une petite station de ski, un grossiste en visserie, un fabricant-distributeur d'outillage ? Dans quel autre contexte peuvent échanger entre eux dans la confiance et le respect, des patrons de groupes intégrés, des indépendants irréductibles, des indépendants organisés en réseaux au sein de groupements ?

BBI : Que viennent chercher ces professionnels à la FFQ, qu'ils ne peuvent trouver ailleurs ?

VL : D'abord et pour la quasi-totalité d'entre nous, nous partageons la même convention collective nationale. Cette CCN née de la fusion de plusieurs conventions régionales a pris sa source en

Rhône Alpes en 1947 et n'a cessé depuis d'évoluer avec pour objectif de trouver un juste équilibre entre les impératifs économiques des entreprises et la protection des intérêts de leurs salariés ; sur le plan social, notre profession se distingue par la longévité des carrières, la compétence technique des équipes, la dimension familiale des structures. Et si parfois l'actualité sociale et le contexte économique peuvent brouiller le dialogue et durcir les négociations, la Délégation patronale continue d'œuvrer au sein de la Commission sociale paritaire pour faire évoluer et moderniser la profession.

BBI : Et au-delà de la CCN, qui constitue il est vrai un ciment fort entre les entreprises de la filière quincaillerie ?

VL : La FFQ est aussi la garante de la sauvegarde des intérêts des entreprises que nous représentons face à l'action « débridée » du législateur. Quand par exemple, du bureau d'un ministère naît une loi qui impose sans distinction d'activité, de taille ou de moyens de reprendre les déchets générés par les ventes de produits et matériaux à destination des professionnels du bâtiment, en omettant au passage d'y inclure toute une partie d'autres acteurs et canaux de distributions, la FFQ a su mener bataille pour défendre ses spécificités aux côtés des autres Fédérations membres de la CGI (Confédération Française du Commerce de Gros et International) constituées en Comité de Liaison de l'Appro Bâtiment (CLAB) et saisir le Conseil constitutionnel en vue d'obtenir l'annulation du décret d'application de cette loi, initiative qui semble-t-il devrait être couronnée de succès.

Au quotidien, le travail de la FFQ est également essentiel. Chaque adhérent qui a fait un jour l'expérience de solliciter l'équipe de notre service juridique sait pourquoi il adhère. Contrats de travail, ruptures conventionnelles, contentieux, accessibilité, TASCOM, CGV, RGDP… chaque problématique est traitée par des juristes professionnelles qui apportent des réponses rapides, fiables et personnalisées tenant compte des organisations de chacun et des dispositions légales et conventionnelles applicables.

BBI : A partir des fondamentaux que vous venez d'évoquer, dans quelle direction comptez-vous faire évoluer la FFQ pour renforcer son action ?

VL :Ce qui unit les entreprises de la FFQ se trouve dans les valeurs de l'entreprenariat, pas celui des start-up et des fonds de pension mais dans celui des femmes et des hommes qui un jour choisissent de s'investir corps et biens dans une aventure dont ils espèrent qu'elle va perdurer suffisamment longtemps pour voir croître un chiffre d'affaire, grandir des collaborateurs, revenir des clients satisfaits. Je souhaite pour les trois années à venir parvenir à fédérer les femmes et les hommes de la profession avec l'appui de mes collègues administrateurs et de tous les adhérents actuels et futurs qui se reconnaissent autour de ces valeurs qui motivent chaque jour la cheffe d'entreprise que je suis.

Dans ce cadre, j'ai comme projet avec le Conseil d'administration de développer de nouveaux outils de communication et de nouveaux services au profit des adhérents. Parallèlement, tout au long de ce mandat, nous ferons le nécessaire pour que la Fédération confirme sa représentativité dans le paysage de la distribution des produits de quincaillerie, fournitures industrielles, fers, métaux et équipement de l'habitat dans toute sa diversité, ce qui est un enjeu majeur pour nous. Nous poursuivrons comme il se doit nos travaux au sein de la Convention collective nationale et maintiendrons des relations étroites avec les Fédérations amies du CLAB afin de pouvoir agir ensemble à la défense de nos intérêts.

À propos de la FFQ

La Fédération Française de la Quincaillerie, des fournitures pour l'industrie, le bâtiment et l'habitat est l'Organisation professionnelle représentative des entreprises de vente de fournitures pour l'industrie et le bâtiment, d'articles de quincaillerie, bricolage et d'équipement de la maison.

Ce secteur représente 2 550 entreprises employant 27 500 salariés.

www.france-quincaillerie.com